



PAGE 10-11

Savigny en fêtes pour la fin d'année

Page 7

Règlement périscolaire :
une modernisation attendue et
construite avec les représentants
des parents d'élèves

Page 12

Roller Disco : Noël en
musique et sur des roulettes !

Les Brèves | 4

L'Actu

- 6 À Rosa-Parks, un nouvel espace de partage entre les générations
Neige et verglas : la ville prête à intervenir
- 7 Règlement périscolaire : une modernisation attendue et construite avec les représentants des parents d'élèves
- 8 L'Espace Prévert : des séances accessibles à tous
La certification d'identité numérique disponible en mairie
- 9 En direct du conseil municipal

Les Dossiers

- 10 Le retour du marché de Noël
- 11 Illuminations de Noël, la ville revêt ses habits de lumière
Jeu des vitrines : cherchez l'intrus !
- 12 Roller Disco : Noël en musique et sur des roulettes !

Le Portrait | 13

La Pause café | 14

Près de chez moi... | 15

Le Retour en images | 16

Les Tribunes | 18



Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand
BP 147 · 77547 Savigny-le-Temple Cedex

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h45-12h15 et 13h30-17h.
Jeudi : 10h30-12h15 et 13h30-17h.
Samedi : 8h45-12h15.
Tél. : 01 64 10 18 00 · savigny-le-temple.fr

Numéros utiles

- URGENCES
- Pompiers incendies, accidents et urgences médicales : 18
 - Samu urgences médicales en agglomération : 15
 - Police secours ou gendarmerie : 17
 - Police municipale : 01 74 82 85 03
 - SOS médecin 24h/24 : 3624
 - Pharmacie de garde : 3915 ou www.pharmaci DEGarde.com

La Feuille de Savigny - Mensuel d'informations locales · Mairie de Savigny-le-Temple - BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex - Tél. 01 64 10 18 60 - communication@savigny-le-temple.fr - savigny-le-temple.fr · Directrice de la publication : Marie Line Pichery
Rédacteur en chef : Arthur Mesmin · Coordination : Armelle Cunego · Rédaction : Nicolas Gervais - Armelle Cunego - Morgane Lafarge · Maquette : Nicolas Dumont · Mise en page : Alejandra Demaria-Pesce - Laurent Colin - Crédits photo : Asdin Joomun - Ville de Savigny-le-Temple - Sauf mentions contraires. Illustrations/photos illustratives : Gettyimages - Freepik · Impression RAS Imprimerie · Imprimé sur papier PEFC (certification de gestion forestière durable) avec des encres végétales · Tirage : 10 500 exemplaires · Dépôt légal : à parution · Distribution : ville de Savigny-le-Temple.



Votre publicité dans la Feuille !

Commerçants, artisans, entreprises ou industriels

Contact

Ville de Savigny-le-Temple
Direction de la communication
BP 147 · 77547 Savigny-le-Temple Cedex
tél. : 01 64 10 18 60
communication@savigny-le-temple.fr



Budget de l'État : non à la casse du service public de proximité !

Le Gouvernement a décidé d'imposer un effort de réduction des dépenses de fonctionnement, avec une cible de 2% pour les communes. Cette décision représente un vrai casse-tête pour notre ville, avec peut-être plus de 900 000 euros de dépenses prévues que nous ne pourrions pas réaliser.

900 000 euros, prenons ensemble la calculatrice : c'est peu ou prou ce qui permet de faire fonctionner la police municipale. C'est le budget du service jeunesse. C'est 70% du budget des espaces verts.

Des économies, nous en faisons chaque année. Les dépenses sont passées au crible. Refusant d'augmenter la part locale des impôts fonciers des savigniennes et des savigniens alors que nous étions frappés par la crise inflationniste. Depuis plusieurs années, nous voyons les dotations fondre comme neige au soleil, tandis que nos marges de manœuvre en matière de recettes se réduisent de plus en plus.

Pour rappel, depuis 3 ans, les dépenses de fonctionnement dans notre ville sont stables, malgré la hausse du point d'indice et l'explosion du coût des fournitures et des fluides. Tout ceci est le fruit d'un travail méticuleux, difficile. Il nous impose, à chaque instant, des arbitrages impossibles, entre des problématiques toutes prioritaires.

Alors quand l'État pointe les communes, qui assurent le service public de proximité pour cacher les errances de sa gestion financière ces dernières années, c'est de la déma-

gogie. Les élus locaux et les services municipaux sont en première ligne pour répondre aux besoins quotidiens des citoyens. Les dépenses de fonctionnement englobent une large part des services essentiels que nous assurons : l'entretien des écoles, des infrastructures, des espaces publics, la sécurité, et de manière générale le fonctionnement du service public. Vous avez pu le voir, il y a quelques jours encore, avec les épisodes d'intempéries.

Ces mesures, si elles sont maintenues, sont enfin une menace directe pour nos investissements sur les équipements et pour la transition écologique de notre ville. Alors que nous essayons ensemble de penser la ville de demain, il faudrait que nous renoncions aux projets vertueux qui permettent à notre ville d'être plus résiliente face aux bouleversements climatiques ?

La raison doit l'emporter, l'État doit renoncer à chercher à se renflouer sur le dos des collectivités !

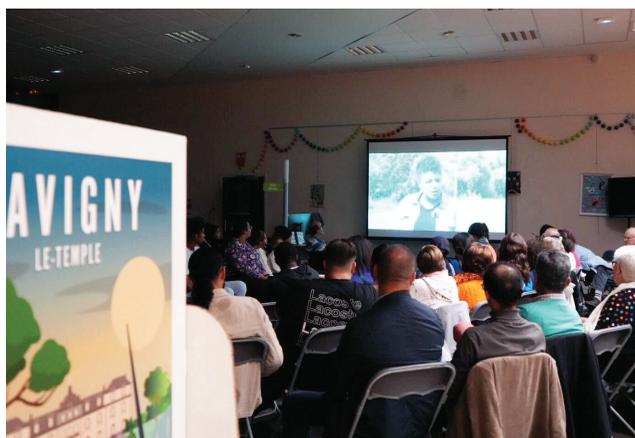
*Pourtant, il faut continuer
de croire au bonheur !
Il me faut jamais baisser
les bras.
En cette période, je vous souhaite
de belles fêtes de fin d'année,
avec tous ceux que vous aimez !*

Votre Maire,
Marie-Line Pichery

Notre Savigny Demain : soirée de restitution

La restitution de la concertation "Notre Savigny Demain", lancée lors des 50 ans de la Ville nouvelle, aura lieu le jeudi 12 décembre à 19h au Millénaire. Cette soirée marquera la fin de plusieurs mois d'échanges avec les habitants, qui ont permis d'imaginer ensemble l'avenir du territoire. Les propositions des habitants et des élus seront présentées lors de cette restitution ouverte à toutes et tous, et qui sera suivie d'un moment convivial. Venez nombreux !

Tél : 06 09 62 70 27 / 06 59 03 95 44
Mail : notresavignydemain@gmail.com



Vœux 2025

La cérémonie des vœux du maire, qui réunit traditionnellement les élus du conseil municipal, les partenaires de la ville, les associations et les habitants, aura lieu le samedi 18 janvier à 14h au Millénaire : notez la date dans votre agenda !

Collecte des déchets

La dernière collecte des déchets verts aura lieu le 12 décembre inclus, avec une reprise le 13 mars 2025. Concernant la collecte des emballages, celle du mercredi 25 décembre (jour férié) est reportée au jeudi 26 décembre, et celle du mercredi 1^{er} janvier 2025 au vendredi 3 janvier. La collecte des sapins de Noël (sans sac et non floqués) se fera les 9 et 23 janvier 2025.

Tél : 0 800 97 91 91 (service et appel gratuit)
Mail : services.urbains@grandparissud.fr



Dernière ligne droite pour la passerelle Gustave-Roussy

C'est la fin des travaux sous la passerelle Gustave-Roussy, également connue sous le nom de passerelle de la Grange : l'échafaudage a été entièrement retiré, laissant place aux dernières finitions. Des aménagements supplémentaires sont actuellement en cours afin de rendre la passerelle plus accessible et sécurisée pour les piétons.



Avancement des travaux de mise en accessibilité

Dans le cadre des phases 5 et 6 du plan de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux, qui concernent l'année 2023 et 2024, la ville a réalisé d'importants travaux. À l'Espace Joseph Wresinsky, des aménagements ont été faits pour faciliter l'accès, avec une entrée plane, un éclairage renforcé et des sanitaires adaptés. Au Domaine de la Grange-la-Prévôté et à l'Espace Prévert, des portes élargies et des rampes d'accès ont été installées. Dans les groupes scolaires Chanteraine et Les Ormes, l'accès et les sanitaires ont été adaptés avec marquages au sol et bandes podotactiles. Le local bouliste et le centre technique municipal ont aussi été équipés pour offrir des cheminements et des sanitaires accessibles, complétant cette mise aux normes. Ces deux phases de travaux ont été réalisées pour un montant de 146 700 €, financé par la ville.



Sécheresse : signalez vos sinistres auprès de la mairie

Vous avez constaté des dégâts liés aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de cette année 2024 ? Vous êtes invités à vous déclarer auprès du service urbanisme. La déclaration doit être faite par courrier daté de 2024 à l'attention du Maire, en détaillant les dégâts observés avec des preuves en photos à l'appui. L'ensemble de ces documents doit être transmis par mail à l'adresse urbanisme@savigny-le-temple.fr

| Tél : 01 64 10 19 50

Rendez-vous des parents

Le 10 décembre, de 20h à 22h, ne manquez pas la soirée conférence/débat "Le rendez-vous des parents" au Centre social Françoise-Dolto. Le thème de la soirée : "Comment faciliter la communication au sein de la famille ?" Venez échanger et partager vos expériences pour améliorer la communication familiale. Un moment d'écoute et de réflexion, ouvert à tous les parents !

| Tél : 01 64 10 51 90
Inscription recommandée



Les Rencontres de l'éducation

Dans le cadre de l'élaboration du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), les familles sont invitées à participer aux Rencontres de l'éducation, qui auront lieu lundi 2 décembre à 17h30, mercredi 4 décembre à 9h et samedi 7 décembre à 9h, au Domaine de la Grange-la-Prévôté, avenue du 8 mai 1945. Les parents et les professionnels de l'éducation sont consultés à travers cette démarche sur leurs besoins et leurs attentes : ces ateliers consultatifs mobilisent toutes les ressources et bonnes idées sur le territoire. Il est possible d'arriver en cours de séance.

| Tél : 01 64 10 19 98

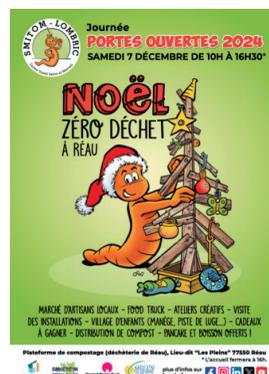
Renouvellement du Taux d'Effort 2025

Dernier rappel : n'oubliez pas de renouveler votre taux d'effort avant le 15 décembre 2024 pour ajuster votre participation aux activités municipales. Il vous suffit de fournir plusieurs documents (avis d'imposition, attestation CAF, justificatif de domicile, etc.). En cas de changement de situation, des justificatifs supplémentaires seront nécessaires. Sans mise à jour de ces informations, les prestations seront facturées au tarif maximum. Vous pouvez envoyer vos documents par mail, par courrier ou les déposer directement en mairie.

| Tél : 01 64 10 19 37
Mail : regie.centrale@savigny-le-temple.fr

Journée portes ouvertes au SMITOM-LOMBRIC

Le 7 décembre prochain, de 10h à 16h30, le SMITOM-LOMBRIC vous invite à la Journée Portes Ouvertes de sa plateforme de compostage de Réau, sur le thème de **Noël zéro déchet**. Découvrez un marché avec artisans locaux, recycleries et friperies. Participez à des ateliers créatifs et repartez avec des idées écoresponsables. Restauration sur place avec pancakes, boissons et food trucks. Entrée et parking gratuits.



Déjections canines : rappel des obligations des propriétaires

Rappel aux propriétaires de chiens et appel au civisme : il est impératif de ramasser les déjections de votre animal lors de vos promenades. Les plaintes formulées par les habitants à ce sujet ont augmenté de manière significative ces derniers mois, et notamment dans les aires de jeux pour enfants. Tout manquement à cette obligation peut entraîner une amende. Prenez connaissance des bonnes pratiques dans le Guide de l'animal en ville, édité par la commune. Ensemble, préservons nos espaces communs.



Le guide complet est à découvrir en scannant le QR code ci-contre.



À Rosa-Parks, un nouvel espace de partage entre les générations

La crèche Rosa-Parks et la résidence Aquarelia mettent en place des ateliers de partage entre les jeunes enfants et les seniors.

Depuis plus d'un an, le nouveau bâtiment rassemble la crèche municipale Rosa-Parks et la résidence senior à haut niveau de service Aquarelia, dans un même lieu pensé pour favoriser la rencontre entre générations. Ce projet de cohabitation, achevé en 2023, met sous le même toit les tout-petits de 0 à 3 ans et les résidents, créant ainsi un espace propice à la découverte et au partage. De décembre à juin, des activités sont organisées une fois par mois le vendredi. Au fil des rencontres, enfants et ainés partageront des moments simples et conviviaux : ateliers de peinture et de musique, lectures d'histoires, jardinage, jeux et exercices de motricité. Ces animations visent à tisser des liens entre les générations et à enrichir le quotidien grâce à des moments d'échange et de complicité. 🍃



Neige et verglas : la ville prête à intervenir

À l'approche des premiers froids, la commune active son dispositif hivernal pour prévenir les risques liés à la neige et au verglas. Entre mesures préventives et mobilisation, chacun a un rôle à jouer pour assurer des déplacements en toute sécurité.

Avec l'arrivée de l'hiver, la ville se mobilise pour faire face aux risques de neige et de verglas. Le Plan d'Organisation de la Viabilité Hivernale (POVH) garantit la sécurité de tous. Ce dispositif permet de surveiller, prévenir et traiter les conditions hivernales sur les voiries communales, assurant ainsi la continuité des services publics et des transports.

Le réseau routier savignien est classé en deux catégories : les axes prioritaires, empruntés par les véhicules de secours, les bus et les usagers se rendant aux établissements de santé, et les axes secondaires, traités une fois les premiers sécurisés. L'objectif est de permettre une circulation fluide même en cas de fortes intempéries.

Un rappel essentiel pour les riverains : en période de neige ou de gel, chaque habitant a la responsabilité de déneiger et saler les trottoirs devant chez lui pour assurer la sécurité des

piétons. Il en est de même pour les voies privées des lotissements. Ainsi, en anticipant et en s'organisant, chacun contribue à maintenir des conditions de circulation optimales, même par grand froid. 🍃



SCANNEZ-MOI ! Plus d'infos

Règlement périscolaire :

une modernisation attendue et construite avec les représentants des parents d'élèves

En place depuis le mois de septembre, le nouveau règlement intérieur qui régit désormais le temps périscolaire entrera en vigueur, pour sa partie financière, au 1^{er} janvier 2025.



Soucieuse de proposer une solution aux besoins de garde de chaque famille, la municipalité a mis en place un nouveau règlement intérieur concernant le temps périscolaire qui regroupe l'accueil périscolaire, la restauration et l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires. En effet, beaucoup trop de créneaux réservés ne sont pas utilisés et ne sont pas annulés dans les délais. Conséquence de ce non-respect des réservations : des parents qui se retrouvent sans solution de garde alors que des places existent et peuvent être libérées, des repas gâchés... Ainsi, lors des vacances d'automne, qui n'ont pourtant duré que 9 jours, ce sont encore 228 réservations qui n'ont pas été

LE PORTAIL FAMILLE ÉVOLUE !

Elle était très attendue, la voici qui arrive pour inaugurer la nouvelle année. En janvier, la plateforme famille bénéficiera d'une modernisation qui lui offrira une interface utilisateur plus intuitive. Un travail est en cours avec le prestataire pour gagner en fluidité et en stabilité au cours du premier trimestre.

honorées sans justification, et qui auraient dû être attribuées à d'autres enfants.

UNE MAJORATION EN CAS DE NON-RESPECT

Afin de remédier à ces situations et d'apporter une réponse adéquate aux besoins des familles, la commune a travaillé, en lien étroit avec les associations de parents d'élèves, à une modification des modalités de réservation et d'annulation. Une révision de la tarification en cas de non-respect des conditions d'accès (réservations/annulations) sera également appliquée dès janvier. Cette révision prévoit que les familles qui n'honorent pas leurs réservations sans justificatif, verront désormais leur tarif majoré. Elle sera cependant assortie d'un droit à l'erreur. Le règlement a été diffusé et largement expliqué depuis la rentrée lors de permanences qui se sont tenues en septembre et sur lequel vous pouvez toujours obtenir des informations auprès de la direction de l'éducation. Les premiers retours des parents d'élèves et de leurs représentants ont d'ores et déjà permis de préciser plusieurs points. ●

L'Espace Prévert : des séances de cinéma accessibles à tous

L'équipement culturel municipal l'Espace Prévert s'engage pour que les films parlent à tout le monde. Avec la mise en place de dispositifs dédiés, les séances deviennent accessibles aux personnes atteintes de troubles de la vue ou de l'audition.

Pour les personnes malentendantes, le sous-titrage en français (système SME) est proposé sur une partie des films, permettant de suivre les dialogues sans casque. Les personnes aveugles ou malvoyantes bénéficient d'une audio description, accessible via un casque disponible sur demande, à l'accueil. Deux options de boîtiers sont proposées : le boîtier HI pour amplifier le son et le boîtier VI pour la description orale des scènes. Les films concernés sont signalés sur le programme par les pictogrammes "AD" et "cinéma adapté au handicap auditif".



NOUVEAUX SIÈGES POUR PLUS DE CONFORT

De plus, à partir du 11 décembre, l'Espace Prévert procède au remplacement des assises de la grande salle, avec l'installation de 270 nouveaux fauteuils ergonomiques. Cette rénovation permet d'offrir aux spectateurs un confort optimal lors des séances de spectacle et de cinéma, dès la réouverture de la grande salle début 2025. Nous espérons vous y voir nombreux !



Pour plus d'information : 01 64 10 55 10

La certification d'identité numérique disponible en mairie

Nouveauté : il est désormais possible de faire certifier son identité numérique directement en mairie. Ce service est accessible à toutes les personnes majeures qui disposent de la nouvelle carte d'identité au format carte de crédit. Il simplifie les démarches administratives effectuées en ligne et permet d'attester votre identité.

Pour enclencher la procédure, il suffit de créer votre identité numérique via l'application France Identité. Une fois la demande initiée, vous confirmez votre adresse e-mail, entrez votre code personnel et effectuez une lecture de votre carte d'identité à l'aide de votre smartphone. L'application génère ensuite un QR code. Avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code en main, vous pouvez venir sans rendez-vous à la mairie. Sous 48h, un e-mail et une notifi-

cation sur l'application vous indiqueront le résultat de votre demande de certification.

Pour plus d'information : 01 64 10 18 40



En direct du Conseil municipal

Les conseils municipaux se tiennent à l'hôtel de ville en séances publiques ouvertes à tous. Le dernier en date s'est déroulé le 25 novembre.
Retour sur 3 délibérations à l'ordre du jour.

N°1 : CONTRAT DE VILLE 2024-2030 "ENGAGEMENT QUARTIERS 2030"

La politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, envers des territoires à soutenir. Elle est conduite par l'État et les collectivités territoriales dans l'objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Le contrat de ville en est un outil essentiel. Il vise à favoriser le développement social, économique et urbain des quartiers prioritaires. À compter du 1^{er} janvier 2025 les contrats "Engagements Quartiers 2030" succéderont aux précédents contrats de ville pour renforcer encore l'action de la politique de la ville. À Savigny-le-Temple, le "Contrat d'Engagement 2030" de Grand Paris Sud, validé par le Conseil Municipal, concerne le centre-ville - Quartier de l'Europe à travers quatre actions principales : l'accès à l'emploi, l'accompagnement éducatif, le renforcement des solidarités, l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat.



N°28 : DEMANDE DE LABELLISATION CITÉ ÉDUCATIVE

C'est voté ! Après une âpre bataille auprès de l'État, Madame le Maire a obtenu que la ville bénéficie de sa propre Cité éducative. Une labellisation qui va permettre d'intensifier



l'accompagnement socio-éducatif des enfants et des jeunes des différents quartiers de Savigny-le-Temple. Ce label de l'Éducation nationale vise à conforter le rôle de l'école. Il aura aussi pour ambition de mieux coordonner les partenaires éducatifs (État, collectivités, associations, habitants) autour de la réussite éducative des jeunes Savigniens, depuis la petite enfance jusqu'à la fin du lycée et l'entrée dans l'âge adulte.

VŒUX EN FAVEUR DES ENFANTS VICTIMES DU CONFLIT EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Débutés au milieu des années 1990, les conflits dans la région du Kivu, en République Démocratique du Congo, continuent de provoquer des violences massives et des déplacements forcés de populations civiles. En 2023, les rapports des Nations-Unies et d'organisations internationales font aussi état d'une augmentation alarmante des exactions envers les enfants. Selon l'UNICEF, plus de 30 000 ont été enrôlés de force dans des groupes armés et ils sont nombreux à être victimes de violences sexuelles, tandis que les écoles et les structures de santé sont régulièrement pillées ou détruites, privant d'accès à l'éducation et aux soins plus de 1,5 millions d'enfants. À travers son dispositif "Ville Amie des enfants", Savigny-le-Temple exprime sa solidarité envers les populations civiles de la RDC, condamne fermement les exactions commises et appelle la communauté internationale et les organisations humanitaires à renforcer leurs efforts pour protéger les droits des enfants dans les zones de conflits. 🍀



SOIRÉE DE SENSIBILISATION

Le 10 décembre à partir de 17h30 au Millénaire, l'association Les Orphelins sans voix et les centres sociaux de Savigny-le-Temple organisent un ciné-débat et un forum à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, sur la thématique "Des mines du Congo jusqu'à nos téléphones portables".

Le retour du Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël revient à la ferme du Coulevrain, où il se tiendra les 14 et 15 décembre prochains. Au programme : des douceurs, des saveurs et des animations sur le thème des "Animaux du Grand Nord".

Comme l'an passé, le marché de Noël réinvestit le plus vieux bâtiment de Savigny-le-Temple, la Ferme du Coulevrain, propriété royale donnée en 1149 par Louis VII aux Templiers. Dans ce lieu chargé d'Histoire, 50 exposants (10 de plus que l'année dernière) vous accueilleront dans un décor sur le thème du Grand Nord, avec une offre encore plus étoffée, pour préparer au mieux vos fêtes de fin d'année. L'occasion de composer sur vos tables, un conte de Noël gourmand à base d'épices, bûches, foie gras, champagne, vin, bonbons, gourmandises et tant d'autres mets plus délicieux les uns que



les autres. Ce sera également le moment de dénicher des cadeaux uniques à mettre au pied du sapin ou des ustensiles incontournables pour décorer vos intérieurs : bijoux, sacs, textiles, sculpture sur bois, bougies, centres de table, cartes de vœux, décoration florale... Et pour prolonger ce moment en toute convivialité, vous pourrez profiter sur place d'une offre de restauration, accompagnée de vin chaud, cafés, churros, crêpes, gaufres et marrons chauds.



Le Père Noël sera présent au marché de Noël le samedi et le dimanche à 11h, 14h et 16h. Ne le manquez pas !

AU BONHEUR DES ENFANTS

Bien sûr, les plus jeunes ne seront pas en reste. Ils pourront résoudre des énigmes à la faveur d'un jeu de piste organisé par les centres sociaux et la société Load Escape sur le thème des Templiers, faire un tour de manège, entendre les contes pour enfants de l'association Théâtre La Relève, profiter du folklore et des décors suédois de l'association Savigny sans frontières, se procurer une sculpture en ballon réalisée par Le Cirque s'emballer et visiter le stand photo de la maison du plus célèbre des barbus, le tout au son des chants de Noël (le dimanche à 16h).

INFOS PRATIQUES DU MARCHÉ DE NOËL :

Le samedi 14 décembre de 10h à 19h

avec une animation nocturne de démonstrations de cracheurs de feu par l'association Le Cirque s'emballer.

Le dimanche 15 décembre de 10h à 17h.

DES DÉCORS SUR MESURE

Menuisiers, peintres, électriciens, couturière, agents des espaces verts... Cette année, les services de la ville se sont mobilisés pour vous concocter des décors de rêve. Mini-saynètes avec des ours de Noël, jouets, sapins décorés, boules de Noël géantes... Une féerie qui devrait séduire les petits comme les grands.





Illuminations de Noël : la ville revêt ses habits de lumière

À l'approche des fêtes, guirlandes, figurines illuminées, et autres tresses de lumière vont fleurir sur les poteaux et les candélabres de la ville.

Partout, au centre commercial du Miroir d'eau, à celui des Fontaines, sur le Pont Pierre Point, sur les ronds-points, au Hameau de Noisement, place de l'église, dans le parc de la mairie, sur l'hôtel de ville, sur la nouvelle place du 19 mars 1962, place des Droits de l'Homme, et dans tous les quartiers, des illuminations couleurs blanc, cuivre, or et argent feront leur apparition dès le 9 décembre et jusqu'au 20 janvier. La municipalité installera également 22 sapins dans les 11 groupes scolaires de Savigny-le-Temple, ainsi qu'aux Saules, dans l'hôtel de ville et dans la crèche Rosa-Parks. Deux sapins de 6 m seront aussi installés sur le parvis du Millénaire et sur le parvis de l'hôtel de ville. Ce dernier sera mis en lumière le 9 décembre, à la tombée de la nuit. 🌿



Jeu des vitrines : cherchez l'intrus !

Du 1^{er} au 14 décembre, les commerçants de Savigny-le-Temple proposeront leur traditionnel Jeu des vitrines.

Il s'agit de 32 à participer à cette opération d'envergure qui consiste à décorer leurs vitrines sur le thème des animaux du Grand Nord... en commettant cependant une erreur ! Le principe du jeu : vous devez retrouver l'animal "intrus" qui n'a rien à faire dans ce décor et l'inscrire sur le bulletin de participation disponible chez chaque commerçant participant. Si vous trouvez au moins 15 animaux "intrus", rendez-vous au marché de Noël les 14 et 15 décembre pour recevoir une surprise. Faites vos jeux !

VOUS AVEZ ÉTÉ SAGES LES ENFANTS ?

La boîte aux lettres du Père Noël est installée cette année dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville, 1 place François Mitterrand. Elle sera déplacée au marché de Noël, les 14 et 15 décembre. Les enfants sont invités à y déposer leur lettre pour le Père Noël avant le 24 décembre, et qui sait, ils recevront peut-être une réponse... 🌿



Roller Disco : Noël en musique et sur des roulettes !

Pour la seconde année consécutive, la Ville vous propose une animation de Noël gratuite pour profiter de la glisse en intérieur, bien au chaud. Venez découvrir le Roller Disco, du 16 au 28 décembre, au Millénaire.

L'activité faisait fureur dans les années 80. Elle paraissait oubliée, avant de redevenir, assez récemment, l'activité à la mode. Qu'on se le dise : le Millénaire sera le lieu incontournable de cet hiver ! C'est ici, en effet, que néophytes et débutants de tous âges pourront s'adonner au Roller Disco. Une discipline qui consiste à se déplacer en dansant (ou juste en glissant, c'est selon les envies) sur des rollers, au son d'une musique entraînante. L'occasion de libérer votre créativité et d'imaginer vos propres chorégraphies sur une piste de 250 m², qui sera installée dans la grande salle.

Les créneaux de patinage durent 45 min et débutent à chaque heure pile, avec 15 minutes de battement entre chaque séance. Il sera possible d'emprunter des rollers sur place ou de venir avec son propre équipement, s'il est propre. Le casque et un kit de protection sont obligatoires pour les moins de 8 ans et vivement recommandés pour tous. Côté animations, vous pourrez également profiter de bornes de jeux arcades et de flippers et, pour patienter en attendant votre créneau, une buvette associative avec des douceurs sucrées et salées vous accueillera dans le hall.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

ROLLER DISCO



◆ LUNDI 16 DÉCEMBRE DE 18H À 21H30 :

Soirée spéciale d'ouverture, avec des animations concoctées par des associations savigniennes et des démonstrations spectaculaires effectuées par le Roller Derby et les Skulls de Melun, tandis que Vocal Touch&Co mettra l'ambiance avec des chants "disco". L'inauguration officielle du Roller Disco aura lieu à 19h.

◆ MARDI 17 DÉCEMBRE : Fermé

◆ MERCREDI 18 DÉCEMBRE DE 17H À 21H30 :

Session Roller Disco

◆ JEUDI 19 DÉCEMBRE : Fermé

◆ VENDREDI 20 DÉCEMBRE DE 17H À 21H30 :

Session Roller Disco et soirée à thème de 20h à 21h30 "Tous en blanc !"

◆ SAMEDI 21 DÉCEMBRE DE 14H À 21H30 :

Session Roller Disco et soirée à thème de 20h à 21h30 "Musiques des années 70/80"

◆ DIMANCHE 22 DÉCEMBRE : Fermé

◆ LUNDI 23 DÉCEMBRE DE 14H À 20H : Session Roller Disco

◆ MARDI 24 DÉCEMBRE DE 14H À 17H :

Session Roller Disco et animation Père Noël

◆ MERCREDI 25 DÉCEMBRE : Fermé

◆ JEUDI 26 DÉCEMBRE DE 14H À 20H : Session Roller Disco

◆ VENDREDI 27 DÉCEMBRE DE 14H À 21H30 :

Session Roller Disco et soirée "Patineurs confirmés" de 20h à 21h30

◆ SAMEDI 28 DÉCEMBRE DE 14H À 21H30 :

Session Roller Disco puis, de 20h à 21h30, "Soirée Fluo"



Lydia Bangou : un savoir-faire qui fait recette

Habitante de Savigny-le-Temple originaire de Guadeloupe, la Cheffe Lydia Bangou, dite "Lyly", ambassadrice de la cuisine Créole et de la cuisine du monde, séduit les papilles des lycéens comme des chefs d'État.

L yly, 54 ans, ne tient pas de restaurant, mais propose ses services en free-lance en France et à l'international. Médaillée des "Toques Françaises", elle a été conviée à l'Élysée et a préparé le cocktail destiné au Premier ministre indien, lors de sa venue en France, le 14 juillet 2023. Employée par la Région, elle est aussi cheffe de cuisine pour des lycéens. Un parcours atypique que cette maman de trois enfants (désormais aussi mamie) a construit à force de motivation et d'un amour communicatif de la cuisine.

UN PARCOURS ATYPIQUE

D'abord citadine, habituée aux bruits de la ville, c'est en 2002 que Lyly Bangou choisit de s'installer à Savigny. "Au début, j'ai été un peu déboussolée par la quiétude. Mais j'ai été très bien reçue ici et je me suis vite acclimatée. Au fil des mois, j'ai été conquise par cette petite ville et j'apprécie de rentrer au calme, le soir, après le brouhaha parisien. Je n'imagine pas retourner vivre à la capitale." C'est pourtant la Ville de Paris qui l'employait à l'époque, dans le secteur de la petite enfance. Mais, férue de cuisine, habituée à préparer des repas pour des dizaines de personnes, Lyly décide de prendre un congé individuel de formation et obtient un diplôme au lycée hôtelier d'Étiolles. Après avoir effectué les années qu'elle devait encore à la Ville de Paris, elle obtient son détachement à la Région et passe également

sa Mention complémentaire en cuisine. "J'ai ainsi pu ouvrir ma propre structure, *Nos tendances traiteurs by Lyly*". Depuis 2004, la Cheffe savignienne vit ainsi pleinement sa passion, qui lui a valu de nombreuses distinctions.

UNE CHEFFE RECONNUE

Prix d'honneur de l'art culinaire du monde créole en 2019, elle intègre ensuite les Toques Françaises, puis l'Académie Nationale de cuisine d'Île-de-France où elle est nommée à la délégation des Outre-Mer et à laquelle s'ajoute, en 2024, celle des Territoires Éloignés et de la Cuisine Créole dans le monde. Récemment, elle a aussi été intronisée Cheffe du Cœur par l'association des Rencontres de la Diplomatie Culinaire. "J'ai plusieurs projets en tête, en France et à l'étranger, de nouvelles collaborations prévues et d'autres intronisations à venir. J'avance. Je souhaite aussi créer des passerelles avec l'Afrique." Des promesses savoureuses, quand on sait que cette voyageuse, passionnée d'épices et de métissages culinaires, n'hésite pas à mêler la cuisine créole à celle du Maghreb ou de l'Asie et revisite aussi des mets régionaux, à l'image de sa choucroute et de son cassoulet créoles. 🍷



Je rêve d'avoir un emplacement à Savigny pour faire des ateliers culinaires et partager mon savoir-faire avec les habitants.



contact@nostendances-traiteur.fr

BROCHETTES GOURMANDES

La pause café

La Feuille de Savigny vous propose dans cette rubrique un moment de pause, prenez le temps !



Zéro gaspi : les bonbons utilisés pour cette photo ont tous été mangés ! 😊

À faire en famille pour préparer les fêtes !

Brochette Père Noël : fraises Tagada, Dragibus, Scoubidou, Car en sac, stylo décoration de pâtisserie, baskets en bonbon, Chamallows, brochettes en bois.

Brochette sapin : langues de chat, étoiles, Chamallows, brochettes en bois.

Brochette bonhomme de neige : Chamallows, Oréo, langues de chat, Car en sac, stylo décoration de pâtisserie, brochettes en bois.

LES MOTS À CASER

Retrouvez dans ce jeu les spécialités de plusieurs artisans du Marché de Noël ! Pour vous aider, la liste complète des exposants est à découvrir en scannant le flashcode ci-contre :



VERTICALEMENT

1. Les bougies de papa
2. La cerise sur le cochon
3. Load Escape
4. Fula Musso
5. Les créations de Catneuv
7. Les créas d'Anna
9. Le repère du yéti

HORIZONTALEMENT

6. Fred-Art-Bois
8. L'escargot de paille
10. La tarterie de Nico
11. Ramen moi

La solution est à retrouver en scannant le code ci-contre





Près de chez moi

Le supermarché Diagonal du Miroir d'eau rouvre ses portes

Sa réouverture était attendue : le supermarché du Miroir d'eau a rouvert sous l'enseigne Diagonal, après de longs mois de fermeture causés par les importants dégâts des violences urbaines de l'été dernier. Depuis le 18 octobre, les habitants bénéficient à nouveau d'une offre étendue avec plus de 6 000 références sur une surface de 300 m². Le nouveau commerce de proximité propose aussi des prix plus accessibles.

La réouverture de ce supermarché marque un pas important pour ce quartier. En fréquentant ce lieu, vous participez à la dynamisation du tissu économique local tout en adoptant une dé-

marche éco-responsable : le soutien du commerce de proximité renforce le lien social et développe un avenir plus durable. Rendez-vous place du Miroir d'eau pour découvrir cet espace rénové et conçu pour répondre aux besoins de chacun ! 🍀

Supermarché Diagonal
15 place du Miroir d'eau
01 64 19 74 15

Ouvert du lundi au dimanche de 8h30 à 20h

État Civil

Naissances

OCTOBRE

- Kerem Yesilbas à Melun
- Lovan Damiot à Évry-Courcouronnes

Mariages

OCTOBRE

- Coralie Gibaud et Billy Thao

- Selma Trabelsi et Patrick Diandoki
- Béatrice N'Galibo Yeti et Jean-Claude Mbomboto To Hounda
- Isabelle Lebrun et Laurent Jugieu

NOVEMBRE

- Imane Mahel et Lahoucine Labib
- Annick Svay et Jean-Michel Mazier

Parrainages

OCTOBRE

- Roxane Coustau
- Ethan Coustau

NOVEMBRE

- Baptiste Breitenstein

Décès

JUIN

- Robert Ferlut (82 ans) à Combs-la-Ville

OCTOBRE

- Suzanne Hainaut née Dautricourt (88 ans) à Melun
- Robert Schoulevilz (79 ans) à Melun
- Hélène Nzoyi Fuanga Kiambi (77 ans) à Férolles-Attilly
- Danielle Popinet née Ganivet (80 ans) à Savigny-le-Temple
- Serge Bandonny (79 ans) à Corbeil-Essonnes
- Christian Moratille (77 ans) à Melun
- Gabrielle Rouvel (68 ans) à Créteil



Le Retour en IMAGES





1 Les entreprises impliquées

Toutes les entreprises du territoire ont été conviées à participer à la concertation "Mon Savigny demain", à l'occasion d'un temps d'échange qui leur était spécialement dédié, jeudi 7 novembre au Domaine de la Grange-la-Prévôté.

2 Apprendre à lire

Cette année encore, 10 élèves des écoles Marc-Bloch et Louise-Michel bénéficient du dispositif de soutien à la lecture Club Coup de Pouce ! Son lancement a eu lieu en présence de tous les acteurs impliqués, des enfants et des parents le 8 novembre à l'Hôtel de ville.

3 Commémoration

Madame le Maire, les élus du conseil municipal, les associations d'anciens combattants et les représentants des forces de l'ordre étaient réunis le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice et d'hommage à tous les morts pour la France.



4 Bravo à tous !

Le lycée professionnel Antonin-Carême organisait le 13 novembre sa cérémonie républicaine de remise des diplômes aux promotions 2024. Félicitations aux diplômés pour leur travail et leur persévérance !

5 Une nouvelle résidence accueil

Le 14 novembre, partenaires et acteurs du projet inauguraient la nouvelle résidence-accueil ALVE, située rue du Laiton : 25 logements pour accueillir des personnes en situation d'isolement souffrant de troubles psychiques.

6 Mon Savigny demain

En novembre, trois rencontres citoyennes étaient organisées, comme celle du 16 novembre à la Ferme du Coulevrain au Bourg. Rendez-vous le 12 décembre à 19h au Millénaire pour participer à la grande soirée de restitution !

7 Café associatif

Plusieurs fois par an, la direction de la Vie associative organise des formations à destination des bénévoles impliqués dans le fonctionnement des associations. La session du 16 novembre a réuni près de 30 associations !

8 Salle comble

Le public était au rendez-vous pour assister au show spectaculaire de Kévin Micoud, le 17 novembre à l'Espace Prévert. Magie et mentalisme ont émerveillé les petits comme les grands.

9 Journée bleu-blanc

Jeudi 21 novembre, les groupes scolaires de la ville ont participé à une action de sensibilisation à l'occasion de la journée anniversaire de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.





GROUPE MAJORITAIRE
FIER·E·S DE NOTRE VILLE
 28 élus

L'éducation, notre priorité !

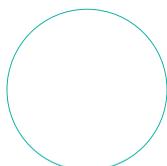
Nos politiques éducatives franchissent une nouvelle étape avec le lancement du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Conçu avec la communauté éducative, ce projet couvre l'accompagnement des 0-25 ans et mobilise tous les acteurs de notre territoire : écoles, crèches, accueils périscolaires et jeunesse, en partenariat avec l'Éducation nationale, les associations et les représentants des parents.

Après une âpre bataille contre la baisse des moyens alloués par l'état, Madame le Maire a obtenu le label Cité éducative pour notre ville. Ce dispositif national apporte des moyens aux établissements accueillant les publics les plus fragiles et renforce la coordination des acteurs locaux pour la réussite de toutes et tous.

Et nous allons construire cela ensemble avec les Rencontres de l'éducation début décembre. Ces ateliers permettront à chacun, parents et professionnels, de contribuer à construire des activités scolaires et périscolaires ambitieuses pour nos jeunes Savigniens. Ensemble, construisons l'avenir !

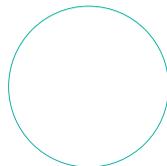
Bernadette Boulay

adjointe au Maire
 déléguée à l'éducation



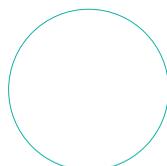
GROUPE
UNIS POUR SAVIGNY
 3 élus

Texte non transmis dans les délais impartis.



GROUPE
SAVIGNY J'Y TIENS
 3 élus

Texte non transmis dans les délais impartis.



MARIANNE ABLIN
 1 élue

Texte non transmis dans les délais impartis.



ROLLER DISCO



du 16 au 28
décembre
au Millénaire*



l'après-midi
et
en soirée

6 animations

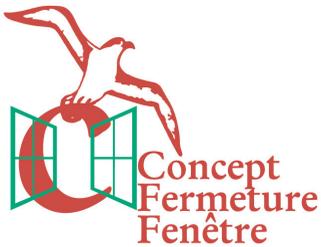
Inauguration le 16 décembre
à partir de 18h

Présence du Père Noël,
mardi 24 décembre

savigny-le-temple.fr



* Fermé le mardi 17, jeudi 19, dimanche 22 et mercredi 25 décembre



C2F

DEVIS GRATUIT

Chez nous, pas de vendeurs mais des *techniciens*



Fenêtres en PVC / Bois / Aluminium • Volets roulants • Persiennes PVC / Bois / Fer • Jalousie PVC
Stores • Volets battants • Portes d'entrée • Portes de garage • Portail • Velux®

Nos techniciens sont là pour vous conseiller



RUE JEAN BAPTISTE COLBERT
77350 LE MEE SUR SEINE

01 60 63 52 00

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2025

SAVIGNY-LE-TEMPLE

Sortir les poubelles et les encombrants la veille de la collecte à partir de 18h.
Les collectes n'auront pas lieu les 2 jours fériés suivants : 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

SECTEUR 1 Écoles, administrations, commerces + habitations en zone rose
SECTEUR 2 Toutes habitations en dehors du secteur 1

| ORDURES MÉNAGÈRES | EMBALLAGES & PAPIERS | VERRE | TEXTILE |
|---|--|--|---|
|  <p>Mettre les déchets à l'intérieur d'un sac fermé dans la poubelle ou la bome (50L max)</p> |  <p>Déposer les emballages vides et papiers, en YGAC, dans la poubelle ou la bome, sans les mettre à l'intérieur d'un sac</p> |  <p>Uniquement les pots, boîtes et bouteilles en verre</p> |  <p>Collecte des textiles</p> |
| <p>Mardi & Vendredi</p> | <p>Mercredi</p> <p>Collecte du mercredi 1^{er} janvier reportée au vendredi 3 janvier</p> | <p>Bornes d'apport volontaire</p> | <p>Retrouvez toutes les dates de collecte sur dechets.grandparissud.fr</p> |
| ENCOMBRANTS | DÉCHETS VERTS | DÉCHÈTERIES | |
|  <p>Interdits : gravats, équipements électriques, vitreux, miroirs, pots de peinture, huile de moteur...</p> <p>1 Mercredi sur 2 15 et 29 janv - 12 et 26 fév 12 et 26 mars - 9 et 23 avril 7 et 21 mai - 4 et 18 juin 2, 16 et 30 juillet - 13 et 27 août 10 et 24 sept - 8 et 22 oct 5 et 19 nov - 3 et 17 déc - 31 déc</p> <p>Pas de collecte le mercredi 1^{er} janvier Pas de rattrapage</p> <p>Collecte réservée aux habitations du secteur 1</p> |  <p>Jeu du 13 mars au 18 décembre Pas de collecte le jeudi 1^{er} mai Pas de rattrapage</p> <p>Capin de Noël sans sac et non floqué 9 et 23 janvier</p> |  <p>Trouver une déchèterie ? dechets.grandparissud.fr</p> <p>SMITOM - Lombric</p> <p>0 800 814 910 Service & appel gratuits</p> <p>Conditions d'accès et horaires : www.lombric.com</p> | |
| <p>Sur RDV au numéro vert</p> <p>0 800 800 408 Service & appel gratuits</p> | | | |

UNE QUESTION ?

services.urbains@grandparissud.fr
0 800 97 91 91 Service & appel gratuits

UN DOUTE SUR LES CONSIGNES DE TRI ?

dechets.grandparissud.fr



VOTRE POUBELLE EST CASSÉE OU SA TAILLE N'EST PAS ADAPTÉE ?

Étudez ensemble vos besoins. Remplissez le formulaire sur dechets.grandparissud.fr

RETROUVEZ VOS INFOS PERSONNALISÉES ET LOCALISATION DES BORNES AVEC VOTRE ADRESSE



Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart



savigny-le-temple



QUEL EST MON SECTEUR ?

SECTEUR 1

Toutes les écoles, administrations, commerces de la ville + habitations en zone rose dépendent du SECTEUR 1

SECTEUR 2

Toutes habitations en dehors du secteur 1 dépendent du SECTEUR 2

Carte détaillée sur dechets.grandparissud.fr

